

Bilan d'activités 2016

SAMSAH PEP 45

Sommaire

INTRODUCTION page 3

L'ÉQUIPE page 4

Présentation

MOUVEMENT DU PERSONNEL page 5

Démission

Congés exceptionnels

Les remplacements

Formation - conférences

LES BÉNÉFICIAIRES page 7

Sorties-admissions

Les interventions

Répartition par origine du handicap

Répartition par âge et par sexe

Accompagnement dans le temps

Répartition par situation familiale

Répartition géographique

Partenariat

LES INTERVENTIONS page 12

Pôle éducatif

Pôle médical

Pôle ergothérapie

Pôle social

Interventions de la psychologue

CONCLUSION page 31

Introduction

L'évaluation externe de 2012, a continué de guider le service dans ses axes de travail de l'année 2016 avec :

- une nouvelle procédure d'admission
- une nouvelle procédure d'élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé

Un COPIL a été poursuivi.

Le travail de réécriture du projet de service, et des autres outils de la loi 2002.2 a permis à l'équipe de réfléchir sur les missions, les limites du service ainsi que le rôle de chacun. Le futur projet de service, le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil doivent être validés par l'association sur le 1^{er} semestre 2017, et présentés aux usagers et leurs représentants par la suite.

Parallèlement, notre travail s'est poursuivi auprès des usagers et cette année fut de nouveau riche en de nombreux points.

Nos accompagnements restent très diversifiés en raison de la multiplicité des handicaps auxquels nous sommes confrontés.

Mais pour chacune des situations, l'équipe du SAMSAH :

- s'efforce à établir une relation de confiance tout en créant du lien avec et autour de la personne accompagnée,
- maintient, développe l'indépendance et l'autonomie de personne
- valorise ses capacités
- mobilise ses potentiels
- soutient la personne dans ses choix, ses projets et ses envies.

Moment institutionnel important comme chaque année, la fête partagée du SAMSAH. Elle s'est déroulée en septembre sous le soleil.

Cette journée d'échanges et de partage est l'occasion de se retrouver autour d'un repas partagé. Nous avons profité de cette journée pour distribuer un questionnaire de satisfaction. La présence du président et d'un administrateur renforce cette unité.

Je tiens à remercier l'équipe pour son investissement dans la rédaction de ce bilan d'activités 2016 du SAMSAH PEP 45.

Elodie Meunier, chef de service.

L'équipe du SAMSAH PEP 45 au 31 décembre 2016

Corinne BLANCO – Directrice

Elodie MEUNIER – Chef de service

Pascale AUBRIN – Art-thérapeute

Sylvie BLONDEAU – Secrétaire

Alexia BORDUS – Psychologue

Julien CANCEL – Ergothérapeute

Bérengère DECAMPS – Monitrice éducatrice

François DUMONT – Médecin MPR (médecine physique et de réadaptation)

Agnès GARREAU – Assistante sociale

Justine GOSSET – Aide soignante

Véronique MEKNI – Infirmière

Céline MIODINI – Ergothérapeute

Aurélie PIELLARD – Aide soignante

Ludovic POITEVIN – Aide médico-psychologique

Amélie SOUPIROT – Educatrice spécialisée

Elena VIEIRA – Aide médico-psychologique

Nombre de salariés

16 dont 9 à temps partiel

Congés exceptionnels

Parental et maternité

1 congé parental d'un an à temps plein, remplacé jusqu'au 23/08/2016

Sans solde

Pas de congé sans solde en 2016

Recrutement - fin de contrat

Une monitrice éducatrice a été recrutée sur un congé parental jusqu'au 23/08/2016

Une aide-soignante a été recrutée suite à la démission d'une aide-soignante en congé parental de 3 ans

Formation-conférences

- * Formation Secouriste et Santé au Travail pour 9 salariés
- * Conférence Art et Handicap /Quel accès à la Culture pour les personnes en situation d'Handicap, organisée par le CREAI – 3 salariés
- * Parcours et Domicile : Comment permettre et favoriser la vie à domicile pour les personnes en situation de handicap ? Comment favoriser les coopérations autour des SAMSAH ? organisée par le CREAI – 5 personnes
- * Journée nationale SAVS-SAMSAH (1 jour –4 personnes)

Arrêts maladie

105 jours d'arrêt maladie, dont 62% (65 jours) pour 1 salarié et 30% (30 jours) pour un autre contre 235 jours en 2015.

Les bénéficiaires du service

Au 31 décembre 2016, nous assurons le suivi de 18 personnes pour un agrément de 19. En 2016, le service a accompagné 20 personnes.

Sorties - admissions

En 2016, 2 sorties ont eu lieu :

- Nous avons mis un terme à un accompagnement à la demande de la famille au 30/11/2016 sans relais car l'utilisateur et sa famille ont le projet de vivre la moitié de l'année hors département. Les objectifs d'accompagnement seront assurés par la maman, jeune retraitée.
- Pour la deuxième situation, les objectifs d'accompagnements avaient abouti, l'accompagnement a cessé au 31/12/2016. La famille assure les transports pour se reprendre aux activités en attendant un déménagement hors département.

En 2015, 2 admissions ont eu lieu :

- 1 personne en février 2016,
- 1 personne à la mi décembre 2016.

Le service a mis en place sur 2016, 4 procédures d'admission qui n'ont pas pu aboutir.

- 2 personnes ont été admises au SAMSAH APF,
- 1 personne qui n'a pas donné suite,
- 1 personne qui ne ressortait pas d'une prise SAMSAH, une orientation vers le CLIC et l'assistante sociale de secteur a été proposé.

Les interventions

1213 prises en charge (P.E.C.) ont été assurées pour cette année 2016, ce qui fait une baisse par rapport aux années précédentes. Il y a donc eu en moyenne 67 P.E.C. par usager et 102 P.E.C. par mois.

Cette baisse s'explique par les mouvements d'usagers , notre délai de la procédure d'admission, et de la non admission de 4 usagers mais surtout sur le travail de réflexion de l'équipe du SAMSAH durant la réécriture du projet de service. En effet, un travail de réflexion est en cours sur la durée d'accompagnement et sur la préparation de la fin d'accompagnement. Dès lors que le pôle soins a atteint ses objectifs, les usagers et leurs aidants doivent réfléchir avec l'équipe éducative à la continuité des objectifs d'accompagnement éducatif. L'équipe est actuellement dans un travail de mise en place de relai pour certains usagers. Ce travail demande donc moins d'accompagnement en direct mais plus de coordination, de préparation, d'évaluation et de réajustement.

Ces prises en charge se déroulent sur une séance d'une heure, une journée ou une demi-journée.

Comparatif sur 3 ans	2012	2013	2014	2015	2016
Nb de prises en charge	1333	1391 (+4.35%)	1518 (+9% en 1 an ; +13.9% en 2 ans)	1403	1213
Nb d'usagers au 31/12	20	20	20	18	18
Sortie	2	4	0	4	2
Admission	2	4	0	2	2

Répartition par âge et par sexe pour les 22 patients de 2015

Age	20/24	25/29	30/34	35/39	40/44	45/49	50/54	55/59	60 +	Total
Hommes						2	4	2	2	10
Femmes	1		1	1	4	1	1		1	10

Moyenne d'âge : 47.5 ans (52.2 ans en 2015). La plus jeune a 22 ans, le plus âgé a 61 ans.

Age moyen des femmes : 41 ans

Age moyen des hommes : 53.9 ans

Répartition par origine du handicap

Polyhandicap – handicap de naissance : 7

Maladie évolutive : 7

Accident de la vie : 6 dont

- 4 accidents de la voie publique
- 1 Accident vasculaire cérébral
- 1 accident domestique

Répartition dans le temps

Année de début d'accompagnement	avant 2005	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de personnes	2	1	0	1	3	2	1	1	2	3	0	2	2

En moyenne, nous accompagnons les bénéficiaires actuels du SAMSAH depuis 6.50 ans.

Le projet de vie pour la très grande majorité des personnes et de leurs aidants, est un maintien au domicile.

Cependant, pour certaines situations et en accord avec le bénéficiaire et sa famille, nous devons anticiper une orientation vers une structure. La question de l'avenir est abordée dans l'accompagnement. Ce travail demande alors du temps, aussi bien au niveau des démarches administratives et de la recherche d'établissement qu'au niveau de l'accompagnement et du soutien à apporter à la personne et son entourage.

Répartition par situation familiale

Dans ce tableau, nous précisons le lien de parenté entre la personne et son aidant principal au quotidien

Parent(s)	Conjoint	Enfant(s)	Services
10	7	1	2

Répartition géographique

Agglomération d'Orléans + villes limitrophes : 14

Nord département : 1

Sud département : 1

Est département : 2

Ouest département : 2

Cette répartition a une incidence sur le kilométrage réalisé chaque année par le service. Au cours de l'année 2016, les véhicules ont parcouru un peu plus de 69000 km (82000 Km sur 2015). Cette baisse s'explique par la diminution du nombre d'interventions et sur le fait que les usagers récemment admis dans le service habitent dans l'agglomération d'Orléans.

Liste d'attente

8 personnes sont sur la liste d'attente. Certaines ont pris contact avec le service et ont demandé à nous rencontrer pour une présentation du service.

Les personnes que nous inscrivons sur liste d'attente ont généralement une orientation initiale d'un an. Nous recevons systématiquement les copies des orientations sur lesquelles nous sommes mentionnés, qu'elles soient initiales ou de renouvellement. Ainsi, à moins de recevoir une copie du renouvellement, nous enlevons de la liste d'attente les personnes dont l'orientation est arrivée à échéance.

Partenariat

Nous poursuivons et développons notre travail de partenariat avec :

- * La MDPH par le biais de ses équipes pluridisciplinaires
- * Les services d'aide à domicile, les SSIAD, et les médecins et professionnels paramédicaux du Loiret
- * L'association "Culture du cœur"
- * Le secteur psychiatrique
- * Les associations culturelles et sportives dont Handisport
- * Les établissements médico-sociaux
- * L'association "Les Bouchons d'Amour"
- * Les restos du cœur
- * La mairie de Saint Jean de Braye et de Trainou

Les interventions

◆◆◆ Pôle éducatif

L'équipe éducative est composée de 6 professionnels : 1 éducatrice coordinatrice, 2 aides médico-psychologiques, 2 monitrices éducatrices et 1 aide soignante.

L'équipe éducatrice a accompagné cette année **22 personnes**. Suivant les projets de chacun, l'équipe rencontre la personne au rythme d'une fois par semaine ou d'une fois tous les 15 jours. Les prises en charge peuvent se faire sur une ½ journée ou sur une journée complète.

Au regard des projets proposés au cours de l'année 2015, l'équipe éducative a accompagné les personnes selon les objectifs suivants :

- maintenir, voire développer l'indépendance et l'autonomie de la personne
- exploiter, entretenir ou soutenir les capacités d la personne
- soutenir la personne dans ses choix, ses projets et ses envies
- favoriser les espaces autour des sens et les moments de détente
- favoriser une ouverture sur l'extérieur pour permettre à la personne d'aller à la rencontre de l'autre et de profiter de temps sociaux et culturels
- préparer l'avenir

Afin de répondre à ces objectifs, nous nous appuyons sur les supports suivants :

Handisport

L'association handisport s'adresse à toutes les personnes en situation de handicap, présentant tout type de déficience et ne pouvant pas pratiquer un sport de manière normale. Handisport met à leur disposition du matériel adapté.

Les principaux objectifs de cette activité sont :

- proposer à la personne un temps où elle prend du plaisir

- lui permettre, sur le temps de la rencontre, de sortir de son quotidien, de son environnement habituel, pour ss'int éresser et s'ouvrir à d'autres choses
- le sport permettant de se maintenir en forme, il peut ainsi permettre à certaines personnes de retrouver cette vitalité dont elles ont pu être privées du fait de leurs déficiences
- s'inscrire dans une équipe
- favoriser les échanges, les rencontres avec d'autres personnes (professionnels ou personnes handicapées)

Le SAMSAH accompagne 3 personnes à la Boccia (pétanque adaptée) pour le tournoi inter-structures de 2015/2016. 7 rencontres d'une journée sont organisées dans l'année. 2 personnes participent aux journées Olympiades (multi-sports).

2 autres personnes pratiquent également la sarbacane. 1 fois par mois, nous organisons des entraînements dans nos locaux et 2 fois par an, elles participent à des rencontres handisport. Et en 2015, nous avons organisé un transfert de 3 jours à Limoges pour un championnat départemental.

L'activité piscine

Cette année, 8 personnes ont bénéficié d'un accompagnement à la piscine.

La piscine est un espace où les sens des personnes sont stimulés. Elles découvrent d'autres sensations grâce à l'eau et peuvent ainsi ressentir leur corps autrement et se détendre. C'est aussi l'occasion pour elles d'aller sur l'extérieur et de rencontrer pour certaines, d'autres personnes.

Pour leur permettre de bénéficier d'un accompagnement en piscine qui leur soit adapté, nous continuons de profiter des espaces balnéo mis à notre disposition par la MAS la Devinière, la MAS de Lorris, la MAS des Saulniers ainsi que la MAS de Dadonville.

Nous poursuivons aussi nos accompagnements au centre de balnéothérapie Les Balnéades à Ardon, afin de permettre aux personnes de profiter d'un cadre ordinaire.

Enfin, nous intervenons au domicile de 2 personnes qui ont fait aménager leur propre espace balnéo chez elles.

Les accompagnements à la piscine nécessitent souvent la présence de 2 professionnels afin de gérer les temps de trajets ainsi que les manipulations pour la mise en maillot de bain de la personne ainsi que la mise à l'eau. Pour l'une des 2 personnes accompagnées, nous intervenons en duo avec ses auxiliaires de vie.

L'activité Snoezelen

Le SAMSAH accompagne 2 personnes au sein de l'espace Snoezelen. La 1^{ère} personne bénéficie de cet accompagnement depuis un peu plus de 3 ans et la 2^{ème} personne depuis 2 ans.

Au départ, les séances ont eu lieu au sein de la Maison d'Accueil Spécialisée de Boigny sur Bionne. Puis les séances se sont déroulées au sein d'une maison de retraite, plus proche du domicile des 2 personnes. L'activité se déroule une fois tous les 15 jours.

Le projet Snoezelen permet [de proposer des espaces autour des 5 sens](#). Il répond à des objectifs, comme favoriser l'ouverture et la relation à l'autre, favoriser le bien-être de la personne et la relaxation. L'espace Snoezelen a aussi pour but de favoriser l'expression par le langage verbal ou non verbal de la personne accompagnée.

Temps de détente

Un temps de détente est proposé à une personne accompagnée par le SAMSAH. Cette activité fait partie du projet personnalisé (PAP) de la personne. Il a pour objectif de proposer un espace autour des sens favorisant la détente, le bien-être, l'estime de soi et l'ouverture à l'autre ainsi qu'à son environnement.

Nous utilisons du petit matériel comme un coussin vibreur, une lampe, des instruments de musique, une bouillotte... Nous utilisons ce temps aussi pour proposer à la personne des soins esthétiques (soin du visage, maquillage, manucure, massages des mains et des pieds...) qui favorisent la confiance en soi.

Sorties diverses

Toute l'année, des sorties sont effectuées en fonction des envies, des désirs, des demandes des usagers, de l'actualité, des opportunités, et toujours en prenant en compte les objectifs des projets de vie individuels.

Les sorties peuvent être culturelles, comme une séance de cinéma, une visite de musée, de château, ou dans d'autres lieux, comme des restaurants, des magasins.

Lors de manifestations sportives, des usagers ont pu assister à des matchs de foot, de tennis, ou pratiquer la pêche au bord d'un étang. D'autres ont fait des sorties occasionnelles comme se rendre à une foire expo, un concert, au marché de Noël ou voir un spectacle de cirque.

Les objectifs des sorties sont :

- * favoriser les rencontres
- * avoir du désir et du plaisir
- * permettre une ouverture sur l'extérieur
- * permettre à la personne d'aller à la rencontre de l'autre
- * aider à une certaine autonomie et lui permettre d'avoir des espaces personnels
- * aider à s'investir dans ses différents projets
- * partager un moment de convivialité au cours de rencontres

Mini-transfert à Limoges

Depuis 2 ans, 2 personnes pratiquent l'activité sportive [tir à la sarbacane](#) avec assiduité et au vu de leurs capacités, nous leur avons proposé de participer à un tournoi interrégional à Limoges (87).

Ce tournoi s'est déroulé en mars 2015 et pour des raisons logistiques, nous nous y sommes rendus la veille jusqu'au surlendemain de la rencontre.

Les objectifs de ce mini-transfert étaient basés sur 2 parties :

- la valorisation du sportif, ainsi que le challenge et le dépassement de soi-même
- travailler sur la confiance en d'autres personnes que l'aidant habituel, se rendre compte qu'il est possible de prendre du plaisir à l'extérieur de chez soi

Intégration dans des associations sociales et culturelles

Afin de permettre aux personnes de bénéficier de temps sur l'extérieur et de pouvoir créer du lien social, nous pouvons les accompagner à s'inscrire dans des associations sociales ou culturelles proches de leur domicile. Nous les accompagnons dans leurs recherches et dans la prise de contact. Les personnes font ensuite plusieurs essais pour savoir s'ils souhaitent s'inscrire ou non.

Actuellement, 2 personnes font partie de groupes accueillant des personnes en situation de handicap : l'Association des Handicapés Physiques du Giennois et l'antenne de l'Association des Paralysés de France (APF) à Pithiviers. Une personne participe 1 fois tous les 15 jours à un atelier de peinture sur soie. Une autre assiste régulièrement à des conférences organisées par l'Université du Temps Libre.

Nous avons également accompagné une personne qui fait du bénévolat depuis plusieurs années pour l'Association des Bouchons d'amour, dans la recherche d'autres associations pour lesquelles il pourrait aussi se rendre utile. Des contacts ont été pris avec les Restos du cœur.

Travail autour des transports

Au cours de cette année, le SAMSAH a travaillé avec 4 personnes autour des transports (TAO : bus et tram, cars Ulys, transports adaptés Mouv'Amelys à Montargis, TER Centre) afin de favoriser leur autonomie dans leurs déplacements et qu'ils puissent profiter librement d'activités.

Ce travail nécessite d'accompagner la personne afin de l'aider à repérer les horaires, le trajet, et à effectuer une réservation si nécessaire.

Cependant, nous souhaitons signaler la situation d'une personne que nous accompagnons : nous travaillons avec elle la possibilité de prendre les transports en commun (TER Centre) de manière autonome, notamment pour se rendre à une association pour un temps convivial avec d'autres personnes à Gien et pour aller faire des courses en dehors de sa ville. Mais nous rencontrons des difficultés pour mettre ce projet en place.

Dans un 1^{er} temps, lorsque nous avons contacté le service gestionnaire du TER Centre, il nous a été répondu que la personne ne pouvait prendre le bus qu'au début de la ligne et jusqu'au terminus, prétextant [qu'elle mettrait trop de temps à monter dans le bus aux arrêts intermédiaires](#).

Dans un 2^{ème} temps, nous nous sommes rendus à l'arrêt de bus et nous avons constaté que le bus n'était pas adapté (pas de rampe). De plus, le chauffeur nous a déclaré qu'il n'était pas formé pour attacher les fauteuils puis est parti sans prévenir et sans répondre à nos questions.

Devant cette inadaptation et le comportement du conducteur, nous avons pris la décision avec la personne accompagnée et la Mairie, d'envoyer un courrier de réclamation à TER Centre. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse.

Travail autour de l'accessibilité

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, l'accessibilité des lieux publics est un enjeu important pour notre société.

Un site Internet nommé [J'accède](#) répertorie des lieux publics que des personnes en situation de handicap peuvent visiter car ils sont renseignés comme lieux adaptés. Ce site ne répertorie que 118 lieux accessibles sur la ville d'Orléans et son agglomération.

Une bénéficiaire du SAMSAH s'investit dans le projet [accessibilité pour tous dans les lieux publics](#) car c'est un sujet qui la concerne et l'intéresse.

Lors de sorties, cette personne apprécie de commenter et de renseigner ensuite sur le site [J'accède](#) des informations collectées par ses soins afin que d'autres personnes en situation de handicap puissent en bénéficier.

Les objectifs de cette activité sont

- * accompagner la personne à s'inscrire dans un projet qui l'intéresse
- * l'accompagner dans l'utilisation du site [J'accède](#) afin qu'elle y renseigne les informations qu'elle aura préalablement collectées
- * l'accompagner dans sa démarche citoyenne : [l'accessibilité pour tous](#)

Projet cinéma inter-structures

L'objectif de base était de permettre aux adultes de passer un moment convivial autour du thème du cinéma mais aussi de remercier les structures qui nous invitent aux journées organisées par leur établissement. Nous avons déjà pu constater que des personnes se privaient de sorties car elles sont quotidiennement confrontées aux problèmes d'accessibilité, aux regards parfois insistants des autres...

Avec les années, ce projet a pris de l'ampleur et les retours positifs des établissements nous ont permis de faire évoluer les objectifs de cette journée. L'année dernière, nous avons organisé une séance de cinéma en partenariat avec le cinéma des Carmes, la Mairie d'Orléans et la Croix Rouge.

Même si cette journée a encore eu un grand succès (113 personnes présentes), nous avons souhaité trouver un lieu plus accessible et où les films soient " tout public ".

Cette année, nous avons sollicité le cinéma Pathé de Saran. Nous étions 117 dans la salle (10 établissements du Loiret accueillant des personnes en situation de handicap + 20 personnes lambda)

Objectifs :

- * permettre aux personnes en situation de handicap de se familiariser avec le " 7^{ème} art " dans un cadre ordinaire
- * rendre cette activité accessible à tous et à un prix abordable
- * permettre aux professionnels des établissements invités d'accompagner des résidents pour la 1^{ère} fois au cinéma et d'observer le comportement de la personne sans avoir l'impression de " gêner " et ainsi pouvoir le proposer à nouveau si ce moment a été concluant
- * faire connaître notre service et créer des liens
- * faire du lien de façon ludique entre les personnes accompagnées par notre service et les établissements qui les accueillent temporairement

Une réflexion autour de la fin d'accompagnement du service nous amène à chercher de plus en plus des relais extérieurs afin que les projets personnalisés perdurent.

Béregère DECAMPS – monitrice éducatrice

Amélie SOUPIROT – éducatrice spécialisée

Elena VIEIRA – Aide Médico Psychologique

Claudia BLUM AERES – monitrice éducatrice

Ludovic POITEVIN – Aide Médico Psychologique

Aurélie PIELLARD – aide soignante

◆◆◆ Pôle médical

Le rôle de l'infirmière est de s'assurer que l'environnement médical et paramédical de la personne handicapée lui permet de vivre à domicile avec un maximum de confort, de sécurité, d'assistance et de soins. Elle accompagne l'utilisateur et sa famille dans le projet de soins selon les besoins, et intervient dans la mise en place et le suivi des intervenants en aide humaine. Ce travail se fait surtout en lien avec le médecin, l'ergothérapeute et l'assistante sociale.

De ce fait :

1- Je rencontre à domicile, en structure de soins ou d'accueil ou au SAMSAH les personnes handicapées et/ou les familles afin d'accompagner le projet de soins : recueils de données sur l'autonomie, les antécédents, les soins et les besoins fondamentaux, conseils, écoute, information, prévention, surveillance ... Les visites se font seules ou en lien avec l'assistance sociale ou l'ergothérapeute. Elles ont aussi lieu au domicile avec des partenaires (SSIAD, service prestataire, IDEL ...)

En 2015 : environ 40 rencontres

2- Je travaille en lien avec le médecin de rééducation fonctionnelle et organise des visites en présence de l'ergothérapeute du service.

- Une première rencontre systématique qui permet de retracer le parcours médical de la personne et de faire un point sur sa situation actuelle
- D'autres rendez-vous sont organisés en fonction des besoins de la personne

En 2015 : 12 visites médicales ont pu être organisées

- Le travail avec le médecin a demandé une adaptation particulière pour permettre de répondre au mieux aux besoins des usagers :
 - Sur son temps de présence dans le service, de nombreux "points santé" sont faits, permettant des prescriptions de matériel, d'examens divers, de traitement, courriers aux autres médecins concernés par la situation, échanges téléphoniques, échanges autour du suivi de la situation, permettant d'établir des certificats médicaux, notamment pour les activités accompagnées par l'équipe éducative, les certificats médicaux pour les dossiers MDPH ou pour les demandes de structures ...
 - Il se rend particulièrement disponible par téléphone, ce qui permet souvent de régler une multitude de petites choses non quantifiables

En 2015 : 74 points individuels faits avec le médecin sans la présence de l'usager

3- J'accompagne ponctuellement la personne handicapée lors de rendez-vous médicaux spécifiques et parfois lors de visite de structures.

En 2015 : quantifié avec les visites à domicile

4- Je participe à la mise en place et au suivi des soins de nursing en collaboration avec l'ergothérapeute, les A.S. et A.M.P. du service, et fais le lien avec les services d'auxiliaires de vie afin de leur passer le relais en toute confiance. J'ai également travaillé en lien avec l'équipe éducative, l'ergo et l'AS autour de la mise en œuvre des soins lors des transferts (toilettes, traitements, soins infirmiers...)

5- Je travaille en lien avec l'assistante sociale lors de la mise en place d'accueils en structures, de séjours de vacances adaptées ou de transferts, et je fais systématiquement le lien avec les professionnels de santé. Lors de la mise en place des aides humaines à domicile, j'évalue les besoins et je coordonne les interventions.

6- J'assure la coordination avec les multiples partenaires pour organiser des prises de rendez-vous, mettre en place des suivis réguliers, rechercher des professionnels libéraux accessibles :

- médecins généralistes ou spécialistes
- IDE libérales, kinésithérapeutes, orthophonistes
- dentistes
- équipes des structures d'accueil,
- pharmacies
- SSIAD, HAD et Services d'auxiliaires de vie
- équipes pluridisciplinaires de la MDPH

Les démarches pour obtenir des rendez-vous avec certains professionnels de santé représentent toujours beaucoup de temps avec malheureusement trop de résultats infructueux au vu du manque de disponibilité de ces professionnels (kiné, orthophoniste Cette année, il s'est posé en plus le problème de la désertion de la région des stomatologues pratiquant des extractions dentaires sous anesthésie ou pas auprès d'un public en situation de handicap.

7- J'élabore un bilan infirmier annuel pour chaque usager

8 - Je participe à la réunion d'équipe hebdomadaire (une matinée) et **à la réunion PAP** (une matinée tous les 15 jours).

En 2015 : rédaction de 19 bilans IDE

9 -J'assure la tenue des dossiers infirmiers et médicaux pour chaque usager et fais les démarches nécessaires pour obtenir un maximum de comptes rendus médicaux et ainsi établir au mieux le cursus médical de la personne

10- Je participe à des formations :

En 2015 :

- formation sur la référence : 7 heures
- formation "troubles autistiques" : 14 heures
- travail sur la trame commune de synthèse, sur l'outil de recueil d'informations médicales et paramédicales à utiliser lors de la procédure d'admission, travail sur les dossiers administratifs et médicaux, ébauche d'un travail sur l'archivage, travail sur l'outil "suivi des interventions", participation à l'organisation de la fête des familles.

Ce travail au sein du service s'effectue sur un mi-temps.

Je gère les suivis en priorisant les actions selon les besoins les plus pressants.

Véronique MEKNI – infirmière

◆◆◆ Pôle ergothérapeute

Sur l'année 2015, il y a eu 2 postes pourvus en ergothérapie : Céline MIODINI a occupé un poste à temps plein et Julien CANCEL un poste à 0,33 ETP sur l'ensemble de l'année.

Activités par Julien CANCEL

	Début 2015	Fin 2015
Suivi régulier	3 personnes	3 personnes
1fois par semaine	3 personnes	3 personnes
Suivi ponctuel	2 personnes	1 personne
Suivi en attente	0 personne	0 personne
Total	5 personnes	4 personnes

Lieux d'intervention :

- 3 personnes dans l'Orléanais
- 1 personne en Sologne
- 1 personne dans le Giennois

TYPES DE SUIVI :

- o rééducation/ réadaptation : 4 personnes
- o rencontres médecin : 2 personnes suivies par Julien Cancel ont rencontré le médecin du SAMSAH au moins 1 fois cette année
- o aménagement de logement : 4 personnes
- o acquisition et / ou renouvellement d'aides techniques : 3 personnes

Au 8 février 2016, il n'est pas envisagé d'accompagnement plus régulier pour la personne ayant un accompagnement ponctuel. En effet, bien que des besoins puissent exister, il n'y a pas de demande des usagers ou de leurs proches.

En milieu d'année 2015, Julien Cancel a vu le nombre de ses accompagnements réguliers diminuer suite au décès d'un usager. Au cours de l'année, les 3 suivis réguliers ont demandé un temps d'investissement conséquent de la part de l'ergothérapeute.

Activités par Céline MIODINI

	Début 2015	Fin 2015
Suivi régulier	9 personnes	8 personnes
1fois par semaine	5 personnes	5 personnes
1fois tous les 15jours	4 personnes	3 personnes
1fois par mois	0 personne	0 personne
Suivi ponctuel	6 personnes	5 personnes
Suivi en attente		1 personne
Total	15 personnes	14 personnes

Lieux d'intervention (pour les 17 personnes suivies durant l'année):

- 1 personne dans le Gâtinais
- 2 personnes dans le Montargois
- 10 personnes dans l'Orléanais
- 3 personnes vers Beaugency
- 1 personne dans le Pithiverais

TYPES DE SUIVI : (pour les 17 personnes suivies durant l'année):

- Rééducation / réadaptation : 11 personnes
- Rencontres médecin : 6 personnes ont rencontré au moins une fois le médecin du SAMSAH
- Aménagement de logement : 2 personnes
- Acquisition et / ou renouvellement d'aides techniques : 8 personnes

* Au cours de l'année 2015, il y a eu 2 arrêts d'intervention en ergothérapie avec l'arrêt de l'accompagnement du SAMSAH. Les 2 nouveaux usagers ont pu bénéficier d'ergothérapie avec une fréquence adaptée dès le départ.

* 1 suivi régulier est devenu ponctuel car les objectifs sont remplis par les partenaires extérieurs.

* 3 des suivis ponctuels ont nécessité un accompagnement durant l'année.

* Un suivi régulier a été mis en attente jusqu'à début 2016 pour une reprise ou un arrêt définitif.

* Un suivi est prochainement planifié au vu de la procédure d'admission débutée en décembre 2014.

* Les suivis hebdomadaires sont de qualité et permettent une avancée significative dans le projet des personnes.

Activité du service ergothérapie : 22 personnes ont été suivies en ergothérapie durant l'année 2015

	Début 2015	Fin 2015
Suivi régulier	12 personnes	11 personnes
Suivi ponctuel	8 personnes	6 personnes
Suivi en attente	0	1 personne
Total	20 personnes	18 personnes

Lieux d'intervention :

- 1 personne dans le Gâtinais
- 2 personnes dans le Montargois
- 13 personnes dans l'Orléanais
- 3 personnes vers Beaugency
- 1 personne dans le Pithiverais
- 1 personne en Sologne
- 1 personne dans le Giennois

TYPES DE SUIVI :

- Rééducation/ réadaptation : 15 personnes
- Rencontres médecin : 8 personnes ont rencontré au moins une fois le médecin du SAMSAH
- Aménagement de logement : 6 personnes
- Acquisition et/ou renouvellement d'aides techniques : 11 personnes

Ce qui aurait pu être proposé par le service d'ergothérapie avec 0,17 ETP d'ergothérapeute supplémentaire :

- * une meilleure collaboration avec les autres professionnels du service, notamment autour de la notion d'autonomisation ou de prise d'indépendance en lien avec l'inclusion et la participation sociale des usagers
- * une plus grande participation des ergothérapeutes aux temps de réunions d'équipe permettant de croiser d'avantage les observations et regards cliniques

Céline MIODINI et Julien CANCEL - ergothérapeutes

◆◆◆ Pôle social

Le travail de l'assistante sociale s'est poursuivi cette année auprès des 19 personnes orientées par la MDPH vers notre service dont 14 accompagnées de façon fréquente.

Cet accompagnement consiste à apporter une aide au niveau social et administratif aux personnes orientées et à leur famille en évaluant leurs besoins, en articulant le travail d'accompagnement avec les différents partenaires et en rédigeant les écrits professionnels nécessaires à cet accompagnement (constitution de différents dossiers, accès aux droits...).

Ce suivi social est assuré essentiellement par des visites à domicile (46 en 2015). Il y a peu de rendez-vous au sein du service.

Elle est amenée également à accompagner physiquement les personnes dans les démarches vers l'extérieur (visites de structures, concertation ...)

Par ailleurs, le temps hors présence de la personne représente un temps de travail très important car le temps d'entretien avec les personnes ne peut suffire à garantir un accompagnement de qualité répondant aux besoins des personnes. Aussi, beaucoup de démarches nécessitent que l'assistante sociale poursuive son travail engagé avec les personnes en complément de ses visites à domicile : relance de dossiers administratifs urgents, relance de partenaires, mails, téléphone, fax, etc. Ce temps-là correspond aussi aux temps consacrés à la tenue des dossiers.

Un travail important autour du dossier administratif a été effectué cette année ainsi que l'ébauche d'un travail sur l'archivage.

Au niveau du partenariat, elle met en place un réseau de partenaires nécessaire à l'accompagnement des personnes (service d'aide à domicile, portage de repas ...) souvent en lien avec l'IDE du service.

Elle travaille toujours en lien avec la MDPH. Ce travail se fait conjointement avec les ergothérapeutes du service sur le plan des aides techniques et des aménagements de domicile.

Elle est ressource auprès de l'équipe autour des questions sociales. Elle participe aux différentes réunions organisées au sein du service (réunions d'équipe, réunions de synthèse) et est également membre du Comité de pilotage.

Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, elle contribue à la réalisation du Projet d'Accompagnement Personnalisé de chaque personne et réalise un bilan social annuel pour les personnes auprès de qui elle est intervenue dans l'année.

Ce travail est effectué sans ordinateur car il n'y a qu'un seul PC pour 3 professionnelles.

Dans le cadre des entretiens à domicile, le travail auprès des personnes accompagnées l'a amenée à constater que souvent, les aidants familiaux expriment un épuisement, un besoin de parler de leurs difficultés, voire de leur souffrance. Elle souhaite à plus ou moins terme, en lien avec la psychologue du service, mener un travail de réflexion sur l'aide, le soutien qui pourrait être également apportés à ces aidants et permettre le maintien ou la restauration des liens familiaux.

En 2015, l'assistante sociale a participé à 2 formations :
formation sur la référence
formation sur les troubles autistiques

En conclusion, la charge de travail reste constante et variée. Un temps de travail plus important permettrait de développer cet accompagnement social par des rencontres plus systématiques et moins "dans l'urgence". Cela permettrait également de mener un travail auprès des aidants familiaux ce qui n'est actuellement pas possible sur un temps de travail de 0,50 ETP.

Agnès GARREAU – assistante sociale

◆◆◆ Interventions de la psychologue

- Une mission Institutionnelle

Cette mission consiste en l'accompagnement de l'équipe dans l'élaboration et la mise en sens autour des situations rencontrées. Dans cet objectif, la psychologue écoute, apporte des éclairages théorico-cliniques ou questionne, afin de favoriser la pensée collective. Ceci dans le cadre de réunions d'équipe, temps d'échange ou réunions de synthèse.

Un temps d'échange a été mis en place par la psychologue avec deux professionnels du SAMSAH à leur demande, afin d'aborder l'activité SNOZELEN.

De plus, une réunion clinique animée par la psychologue a été mise en place. C'est un temps d'échange où l'équipe aborde un questionnement ou une situation particulière concernant un usager, l'objectif étant d'élaborer ensemble autour de la situation abordée pour mieux comprendre le fonctionnement de la personne accompagnée et de sa famille.

La recherche de sens est le fil conducteur de cette participation afin de penser un accompagnement- individualisé au plus près des besoins de la personne accompagnée.

- Une mission à domicile, auprès des personnes en situation de handicap

Un accompagnement psychologique est proposé aux personnes selon leurs besoins.

Ainsi, cet espace de parole permet la mise en mots des difficultés rencontrées par ces personnes. Cet accompagnement s'effectue à domicile, c'est un espace pensé et co-construit avec la personne accompagnée et si besoin, sa famille.

Plusieurs dispositifs peuvent être mis en place selon les demandes : accompagnement individuel, de couple, familial, ou encore avec un membre de la famille associé.

C'est un accompagnement ponctuel, souvent mensuel.

- Une mission d'orientation, auprès des services psychologiques extérieurs

Il s'agit d'orienter les personnes en fonction de leur demande ou lorsqu'un service thérapeutique plus régulier est nécessaire, vers des services extérieurs, tels que les CMP, psychologues ou psychiatre en libéral.

Si besoin est, un travail de lien interinstitutionnel peut être entamé. Dans ce cadre, la psychologue est amenée à prendre contact avec les professionnels du CMP, ou à les rencontrer lors d'une réunion de concertation.

- Une mission de prévention

La psychologue assure la prévention d'une éventuelle maltraitance. Le travail de décryptage autour des situations vécues à domicile doit se réaliser dans des échanges de confiance réciproque, afin d'éviter des situations difficiles pour la personne accompagnée et / ou les professionnels intervenants.

En conclusion, l'activité de la psychologue est vaste, et ses axes d'intervention nécessitent d'être articulés sur un temps court : 8h45 par semaine.

En ce qui concerne les familles, une réflexion sur l'accompagnement des aidants familiaux est en cours d'élaboration. Le projet d'un groupe de parole pour les aidants, animés par l'assistante sociale et la psychologue est en réflexion. Pour la mise en place de ce projet, une augmentation du temps de travail de la psychologue est nécessaire.

Bien que la psychologue situe son activité à plusieurs niveaux, le fil conducteur reste de promouvoir la place de sujet désirant de chaque personne accompagnée. Les échanges réguliers avec les collègues de l'équipe pluri-professionnelle permettent de penser ensemble les accompagnements proposés, dans le respect de l'individu rencontré et de sa famille.

Alexia BORDUS – psychologue

Conclusion

Cet écrit s'est voulu le plus explicite possible car nous souhaitons qu'il soit complet et qu'il apporte les éclairages nécessaires quant aux missions de notre service.

Nous pouvons affirmer qu'au travers de nos prises en charge et des retours que nous avons des usagers, de leur famille et de nos partenaires, ce type de service, en l'occurrence le SAMSAH PEP 45, est nécessaire.

2017 sera l'année de l'évaluation interne

Respect, bienveillance, empathie, vigilance sont nos valeurs.

Elodie Meunier, chef de service.